

Sur cette différence nous voyons, par le second rapport des ingénieurs, que \$53,897 peuvent être rapportées à des modifications dans les plans et dans l'exécution des travaux, changements dont ils donnent les détails suivants :—

“ Le changement dans l'inclinaison du fond du bassin à l'ouverture de l'aqueduc et le radier extérieur se monte à.....	\$ 601
“ Le coût de la tête circulaire, telle que mesurée d'après les plans, se monte à.....	\$ 39,532
“ Déduisez la valeur des travaux compris dans le radier et la chambre du caisson, les murs latéraux, etc., selon les plans de l'entreprise.....	22,507
	<u>\$ 17,025</u>
	\$ 17,626
“ Le coût des gradins, des murs de pierre de taille et du bassin, tels que construits, d'après l'estimation finale.....	136,070
“ Déduisez la valeur de ces items tels que mesurés sur les plans du contrat, et la réduction de la valeur du béton par l'augmentation des dimensions de la pierre.....	103,191
	<u>\$ 32,879</u>
“ La différence du coût de la chambre du caisson construite en pierre au lieu de brique :	
Chambre du caisson construite en pierre.....	\$ 33,149
“ “ brique.....	29,757
	<u>3,392</u>
“ Augmentation totale	\$ 53,897

Le montant total des surcroîts selon M. Perley était de \$23,015.

Si l'on additionne ces deux chiffres de \$53,897 et de \$23,015, et si l'on déduit ce montant de \$76,912 des \$206,968 ci-dessus, il reste \$130,076 comme solde à expliquer. Quant à l'évaluation finale de Bennett, on n'a pas offert de prouver qu'elle fût inexacte. D'un autre côté, il faut remarquer que son évaluation des travaux restant à faire à l'époque du transfert de l'entreprise au gouvernement paraît avoir été très inexacte.

Sir Hector Langevin explique ainsi la différence :

Ainsi, je dis que le montant estimé de la soumission, selon qu'a dit M. Tarte, est de \$374,559.33. Le montant de l'estimation finale était de \$581,527.80. La différence entre l'estimation finale et le chiffre de la soumission est de \$206,968.47. Or, pour couvrir cette différence de \$206,968.47 entre l'estimation finale et le chiffre de la soumission, il y a les chiffres suivants :

Travaux de surcroît en dehors de la soumission.....	\$47,584 95
Tins, selon marché spécial.....	2,469 00
Déduction sur l'outillage.....	19,927 13

Ces trois items forment une somme de \$69,981.08, ce qui réduit la différence à \$136,987.39. Cette somme se décompose comme suit :

Fouilles de surcroît dans la terre et le roc.....	\$44,400 00
Refaire les assises.....	41,200 00
Substitution de la pierre à la brique.....	5,800 00

Ce dernier chiffre est celui qu'on a appelé les six mille piastres.

Surcroît dû à la tête circulaire, quand la deuxième entrée a été enlevée et terminée en tête circulaire comme les autres bassins du pays, \$31,500.

Surcroît dû à des augmentations d'autres quantités, \$14,087.39. Ces cinq items font un total de \$136,987.39 ; de sorte que tout le montant est expliqué.

Quant à l'accusation relative à des renseignements frauduleusement communiqués à Thomas McGreevy par le ministère, nous constatons que les soumissions